



**KPMG Audit**  
Espace Européen de l'Entreprise  
9 avenue de l'Europe  
CS 50033 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00  
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

Société Biosynex S.A.  
A l'attention de Monsieur Elie Fraenckel  
12, rue Ettore Bugatti  
Eckbolsheim  
CS28006  
67038 Strasbourg Cedex

### Mission d'établissement des comptes consolidés

Conformément à notre lettre de mission du 3/2 / 2016, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission était de vous assister dans l'élaboration des états financiers annuels consolidés proforma au 31 décembre 2015 de votre groupe (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Notre intervention ne portant pas sur l'établissement des comptes sociaux des différentes entités du groupe, la responsabilité de la fiabilité de l'information financière issue des comptes sociaux, ainsi que l'information relative à la continuité d'exploitation et l'évaluation des actifs, reste exclue du champ d'application de cette mission.

Il est donc précisé que ces comptes consolidés n'ont pas fait l'objet d'une mission normalisée d'examen limité ou d'audit.

Les comptes consolidés proforma ci-joints, qui comportent 28 pages, se caractérisent par les données suivantes:

- total du bilan : 31 646 KEUR
- chiffre d'affaires consolidé : 20 131 KEUR
- capitaux propres consolidés Part du Groupe : 22 239 KEUR
- résultat consolidé Part du Groupe : - 336 KEUR

KPMG

Frédéric Piquet  
Associé

Jacques Olivesi  
Directeur de mission Associé



Groupe Biosynex

Comptes consolidés annuels proforma non audités.

Exercice clos au 31 décembre 2015

**Groupe Biosynex**

*Ce rapport contient 29 pages*

## Table des matières

1.1	Actif consolidé	3
1.2	Passif consolidé	4
1.3	Compte de résultat consolidé	5
<b>2</b>	<b>Tableau de flux de trésorerie</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Organigramme du groupe</b>	<b>7</b>
3.1	Organigramme au 31 décembre 2015	7
3.2	Périmètre de consolidation	8
<b>4</b>	<b>Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation</b>	<b>9</b>
4.1	Caractéristiques	9
4.2	Référentiel comptable	9
4.3	Modalités de consolidation	9
4.3.1	Méthodes de consolidation	9
4.3.2	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	9
4.3.3	Élimination des opérations intra-groupe	10
4.3.4	Écarts d'acquisition et écart d'évaluation	10
4.4	Méthodes et règles d'évaluation	10
4.4.1	Application des méthodes préférentielles	10
4.4.2	Immobilisations incorporelles	11
4.4.3	Immobilisations corporelles	11
4.4.4	Contrats de location-financement	12
4.4.5	Autres immobilisations financières	12
4.4.6	Créances et dettes	13
4.4.7	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	13
4.4.8	Prise en compte des impôts différés	13
4.4.9	Intégration fiscale	13
4.4.10	Provisions pour risques et charges	14
4.4.11	Subvention d'investissement	14
4.4.12	Provisions réglementées	14
4.4.13	Engagements de retraite et prestations assimilées	14
4.4.14	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	14
4.4.15	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	14
4.4.16	Résultats par action	14
4.4.17	Résultats dilués par action	15
4.5	Changements comptables	15
4.6	Variations de périmètre	15
4.6.1	Entrées de périmètre	15
4.6.2	Sorties de périmètre	15
4.6.3	Changements de méthodes de consolidation	15
4.7	Événements post-clôture	15

<b>5</b>	<b>Explication des postes du bilan et de leurs variations</b>	<b>16</b>
5.1	Ecarts d'acquisition	16
5.2	Immobilisations incorporelles	16
5.3	Immobilisations corporelles	17
5.4	Immobilisations financières	17
5.5	Titres mis en équivalence	17
5.6	Stocks	18
5.7	Clients et comptes rattachés	18
5.8	Autres créances et comptes de régularisation	18
5.9	Impôts différés	19
5.10	Variation des Capitaux propres	20
5.11	Provisions pour risques et charges	20
5.12	Emprunts et dettes financières	21
5.13	Fournisseurs	21
5.14	Autres dettes et comptes de régularisation	22
<b>6</b>	<b>Engagements hors bilan</b>	<b>23</b>
<b>7</b>	<b>Explication du compte de résultat</b>	<b>24</b>
7.1	Charges de personnel et effectif	24
7.2	Résultat financier	24
7.3	Résultat exceptionnel	25
7.4	Charges impôt et preuve d'impôt	25
7.4.1	Analyse de la charge d'impôt par nature	25
7.4.2	Preuve d'impôt	26
<b>8</b>	<b>Autres informations</b>	<b>27</b>
8.1	Faits caractéristiques de l'exercice	27
8.2	Evénements postérieurs à la clôture	27
<b>9</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>1</b>
9.1	Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés	1

Etats financiers consolidés proforma

## 1.1 Actif consolidé

K€	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2015.12
Capital souscrit non appelé	-	-	-
Ecart d'acquisition	17 191	-1 426	15 765
Immobilisations incorporelles	3 214	-507	2 707
Immobilisations corporelles	2 512	-1 550	962
Immobilisations financières	191	-	191
Titres mis en équivalence	-	-	-
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>23 109</b>	<b>-3 483</b>	<b>19 625</b>
Stocks et en-cours	3 607	-122	3 485
Clients et comptes rattachés	4 920	-569	4 351
Autres créances et comptes de régularisation	2 868	-	2 868
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	1 316	-	1 316
<b>Total Actif</b>	<b>35 820</b>	<b>-4 174</b>	<b>31 646</b>

## 1.2 Passif consolidé

K€	2015.12
Capital	618
Primes liées au capital	25 094
Ecart de réévaluation	-
Réserves	-3 137
Réserves de conversion groupe	-
Résultat de l'exercice	-336
Autres	-
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>22 239</b>
Intérêts hors groupe	-
Autres fonds propres	-
Provisions	14
Emprunts et dettes financières	4 981
Fournisseurs et comptes rattachés	3 023
Autres dettes et comptes de régularisation	1 390
<b>Total Passif</b>	<b>31 646</b>

### 1.3 Compte de résultat consolidé

K€	2015.12
Chiffre d'affaires	20 131
Autres produits d'exploitation	384
Achats consommés	-15 668
Autres charges d'exploitation	-52
Impôts et taxes	-225
Charges de personnel	-4 249
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-571
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-250</b>
Charges et produits financiers	-213
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>	<b>-463</b>
Charges et produits exceptionnels	-150
Impôt sur les bénéfices	1 703
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>1 090</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-
Charge exceptionnelle sur écarts d'acquisitions Biosynex GmbH	-1 426
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-336</b>
Intérêts minoritaires	-
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-336</b>
Résultat par action (en EUR)	-0,05
Résultat dilué par action (en EUR)	-0,05

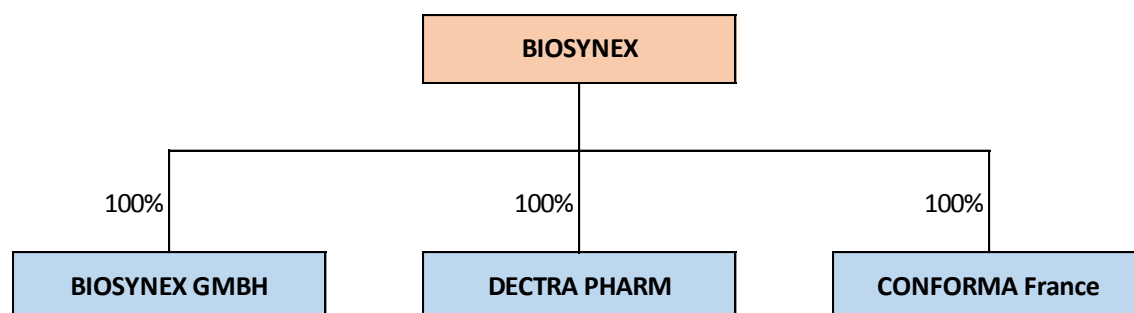
## 2 Tableau de flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (K€)	2015.12
<b>Résultat net total des sociétés consolidées</b>	<b>-336</b>
Elimination des amortissements et provisions	1 701
Elimination de la variation des impôts différés	-1 700
Elimination des plus ou moins values de cession	569
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>234</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence	-
Variation des stocks liée à l'activité	-73
Variation des provisions sur stocks	-
Variation des créances clients et autres débiteurs	-865
Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	-
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	301
<b>Variation du BFR lié à l'activité</b>	<b>-637</b>
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>-404</b>
Acquisition d'immobilisations	-845
Avances Preneurs versées	-
Cession d'immobilisations	2
Incidence des variations de périmètre	-958
Variation nette des placements court terme	-
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>-1 801</b>
Dividendes versés par la société mère	-
Dividendes versés aux minoritaires	-
Augmentations (réductions) de capital	2 258
Subventions d'investissements reçues	-
Emissions d'emprunts	230
Remboursements d'emprunts	-1 488
Variations des comptes courants	-
Cession (acq.) nette actions propres	-
Variation nette des concours bancaires	-
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>1 000</b>
Incidence de la variation des taux de change	-
Incidence des changements de principes comptables	-
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-1 205</b>
Trésorerie d'ouverture	1 078
Trésorerie de clôture	-128



### 3 Organigramme du groupe

#### 3.1 Organigramme au 31 décembre 2015



La société Biosynex SA est depuis le 21/03/2011 une société cotée sur un marché organisé non réglementé, NYSE Alternext – Paris.

Le numéro ISIN de la société est : FR0011005933 –Mnémonique : ALBIO.

Les actionnaires de Biosynex SA, société absorbante, et de Prodiag SAS, ont approuvé le projet de fusion de Prodiag SAS, société absorbée, avec Biosynex SA par décision du 24 juin 2015, en conséquence la société Biosynex SA a augmenté son capital social de 160.499,30 € à 535.499,30 €. La société Prodiag SAS détenait le contrôle des filiales suivantes :

- 100 % dans le capital de la société Dectra Pharm, société par actions simplifiée au capital de 229.400 euros, ayant son siège 8 rue Ettore Bugatti 67201 Eckbolsheim, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 397 935 875 ;
- 100 % dans le capital de la société All Diag, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, ayant son siège 8 rue Ettore Bugatti 67201 Eckbolsheim, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 428 078 281 ;
- 100 % dans le capital de la société Laboratoires Conforma France SARL, société à responsabilité limitée au capital de 88.000 euros, ayant son siège 8 rue Ettore Bugatti 67201 Eckbolsheim, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous numéro 412 993 503.

Suivant une délibération du 31 décembre 2015, le conseil d'administration de Biosynex SA a approuvé le projet de fusion établi le 26 novembre 2015 avec All Diag (société absorbée) ainsi que les apports effectués. Cette dernière société, immatriculée au RCS Strasbourg sous le numéro 393 136 007 avait un capital social de 100.000 € et son siège social était sis 8 rue Ettore Bugatti 67201 à Eckbolsheim. Biosynex SA, étant propriétaire de la totalité des actions émises par All Diag SAS depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du registre de commerce de Strasbourg, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et All Diag SAS a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Le mali de fusion s'est élevé à 8 234 263 euros.

## 3.2 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Biosynex SA ainsi que les sociétés Dectrapharm SAS, Laboratoires Conforma France SARL et Biosynex GMBH, filiales détenues à 100 %.

Unités	Siège social	N° Siret	Taux d'intég.	Taux d'intérêt	Méthode de conso.
BIOSYNEX	SA 12 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM	481 075 703 00019	100,00 %	100,00 %	IG
BIOSYNEX DEUTSCHLAND	GMBH Robert-Bosch-Breite 23 37079 GOETTINGEN		100,00 %	100,00 %	IG
DECTRA PHARM	SAS 10 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM	397 935 875 00039	100,00 %	100,00 %	IG
CONFORMA France	SARL 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM	412 993 503 00033	100,00 %	100,00 %	IG

Toutes ces filiales sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Biosynex GMBH a été acquis par Biosynex SAS le 01/01/2012.

## **4 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation**

### **4.1 Caractéristiques**

Les comptes consolidés proforma, établis pour la première fois au 31 décembre 2015, présentent les caractéristiques suivantes:

- Total bilan : 31 646 K€
- Résultat net part du groupe : (336) K€

Cette annexe est établie en kilo euros.

### **4.2 Référentiel comptable**

Les comptes consolidés proforma ont été établis conformément aux principes comptables français (Règlement 99-02 du CRC).

Biosynex SA n'a pas d'obligation d'établir des comptes consolidés au 31 décembre 2015 (exemption « petit groupe »). Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 ont donc été établis sur une base volontaire. Ils ne présentent pas de comptes comparatifs (possibilité conforme aux positions techniques de la CNCC). En outre, ils ne comprennent pas toutes les notes annexes requises par le règlement CRC 99-02.

Par convention, l'ensemble des résultats sociaux dégagés par le groupe Prodiag sur l'exercice 2015 ont été rattachés à la période postérieure à leur prise de contrôle par Biosynex, comme si le changement de périmètre était intervenu à l'ouverture de l'exercice. Cette convention, dont la pertinence est renforcée par le caractère rétroactif des fusions Prodiag et Alldiag, permettra d'autre part une meilleure comparabilité des comptes 2015 avec ceux à établir au 31 décembre 2016.

L'élaboration de ces comptes consolidés suit la publication au 30 juin 2015 par Biosynex SA d'un premier jeu de comptes appelé « comptes consolidés » (il s'agissait en fait de comptes proforma ne contenant, en outre, aucune note annexe).

### **4.3 Modalités de consolidation**

#### **4.3.1 Méthodes de consolidation**

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

#### **4.3.2 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées**

Biosynex SA clôture ses comptes au 31 décembre ainsi que toutes les filiales du groupe.

### 4.3.3 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

### 4.3.4 Écarts d'acquisition et écart d'évaluation

Lors de leur entrée dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs identifiables des sociétés acquises sont évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel entre coût d'acquisition des titres et la quote-part de situation nette réévaluée est constaté en écart d'acquisition.

Lors de l'entrée du sous-groupe Prodiag dans le groupe Biosynex (voir § 4.6), le seul écart d'évaluation qui a été constaté par Biosynex SA concernait les marques inscrites au bilan qui ont alors été revalorisées pour un montant de 90 K€. L'écart entre le coût d'acquisition et la situation nette réévaluée des sociétés à leur date d'entrée a été comptabilisée en écart d'acquisition (goodwill).

Par anticipation avec la nouvelle réglementation en vigueur en France à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (transposition de la Directive européenne 2013/34/UE) et afin de faciliter la comparaison avec les exercices futurs, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis (voir § 4.6). Le non amortissement des écarts d'acquisition au 31 décembre 2015 reflète l'hypothèse prise par Biosynex SA selon laquelle ceux-ci constituent des actifs incorporels dont la durée d'utilisation est illimitée. Cette hypothèse s'explique par la nature de fonds commerciaux donnée à ces écarts d'acquisition positifs.

Les écarts d'acquisition n'étant pas amortis, une dépréciation doit être comptabilisée dès lors qu'une perte de valeur a été constatée dans le cadre des tests de dépréciation. A ce titre un amortissement exceptionnel de 1 426 K€ a été comptabilisé au 31 décembre 2015 sur l'écart d'acquisition déposé sur Biosynex GmbH (voir § 5.1).

Les autres écarts d'acquisition proviennent de la prise de contrôle du groupe Prodiag par Biosynex le 24 juin 2015. Ils reflètent les valeurs attestées par le commissaire aux apports dans son rapport émis dans le cadre de la fusion par voie d'absorption de la société Prodiag SAS par la société Biosynex.

## 4.4 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe sont les suivants :

### 4.4.1 Application des méthodes préférentielles

Le règlement définit, parmi les différentes options autorisées, par le Code de commerce notamment par l'article C. com. R 233-10, des méthodes considérées comme préférentielles.

- **Comptabilisation d'une provision pour la totalité des engagements de retraite et assimilés** : cette méthode préférentielle n'a pas été appliquée. Les engagements hors bilan au 31 décembre 2015 sont mentionnés dans la partie sur les engagements. Ce montant représente la valeur de la dette actuarielle.

- **Retraitement des opérations de location-financement** : méthode appliquée
- **Utilisation de la méthode à l'avancement pour les contrats à long terme** : méthode non applicable
- **Étalement sur la durée de vie de l'emprunt des frais d'émission et des primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires** : méthode non applicable.
- **Enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises consolidées** : méthode appliquée

En outre, le règlement CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs a rendu préférentielles, tant dans les comptes individuels que dans les comptes consolidés, deux autres méthodes optionnelles:

- **Comptabilisation à l'actif des coûts de développement** : méthode appliquée
- **Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement** : méthode appliquée.

#### 4.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition (*prix d'achat majoré des frais accessoires*).

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Brevets	Linéaire	Durée de protection
Recherche et développement	Linéaire	1 à 2 ans
Droit d'entrée	Linéaire	Durée de protection

#### 4.4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition (*prix d'achat majoré des frais accessoires*).

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des terrains	Linéaire	6 à 10 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement des constructions	Linéaire	12 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	6 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Le différentiel entre l'amortissement dégressif (fiscalement admis) et l'amortissement linéaire comptabilisé en amortissements dérogatoires dans les comptes sociaux, est retraité en consolidation.

#### **4.4.4 Contrats de location-financement**

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le règlement 99-02, le groupe immobilise les biens utilisés par contrats de location financement.

- Ces biens sont retraités pour figurer à l'actif et font l'objet d'un amortissement calculé suivant les durées d'utilisation retenues par le groupe.
- La somme des loyers de crédit-bail est assimilée au remboursement d'un crédit conventionnellement obtenu pour le financement de ces biens. Ainsi, les redevances enregistrées parmi les loyers dans les comptes individuels sont annulées par la constatation d'une charge financière et le remboursement progressif de la dette financière, étalé sur la durée du contrat de location.
- Il convient toutefois de rappeler que cette immobilisation des biens acquis par contrat de location financement n'est pas autorisée en France dans les comptes sociaux.

Les amortissements constatés sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

#### **4.4.5 Autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières figurant dans les comptes au 31 décembre 2015 sont constituées principalement de dépôts et cautionnements et de parts Banque Populaire.

#### 4.4.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 4.4.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition en application de la méthode FIFO.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur d'achat.

#### 4.4.8 Prise en compte des impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de reports déficitaires selon la possibilité d'imputer les déficits reportables pour les bénéfices futurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Le groupe Biosynex a considéré pouvoir activer une créance fiscale de 1 695 K€ (voir § 5.8 et § 5.9) au vue de la probabilité forte d'imputer son déficit fiscal sur les résultats futurs en tenant compte de son « business plan » sur les cinq prochaines années qui reflète, sur l'exercice 2015, un point d'inflexion dans les performances économiques du groupe.

Les positions d'impôts différés actives et passives sont compensées par entité fiscale.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est celui en vigueur au 31 décembre 2015, soit 33.33% pour les entités françaises et 30% pour l'entité allemande.

#### 4.4.9 Intégration fiscale

N/A

#### **4.4.10 Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs et résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

#### **4.4.11 Subvention d'investissement**

N/A

#### **4.4.12 Provisions réglementées**

Conformément au Règlement 99-02, les provisions réglementées sont portées en capitaux propres pour leur montant net d'impôt différé.

#### **4.4.13 Engagements de retraite et prestations assimilées**

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, non couvert par une assurance, n'est pas comptabilisé dans les comptes consolidés.

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2015 sont mentionnés dans la partie sur les engagements (voir § 6).

#### **4.4.14 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**

La loi de finances n°2012-1510 du 29/12/2012 rectificative pour 2012 a mis en place un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à compter du 01/01/2013. Ce crédit d'impôt s'élève à 6% pour les rémunérations versées en 2015 et qui n'excédant pas 2.5 fois le SMIC.

Le groupe a opté pour comptabiliser le CICE en déduction des charges de personnel dans le résultat d'exploitation.

#### **4.4.15 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant**

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

#### **4.4.16 Résultats par action**

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.



#### **4.4.17 Résultats dilués par action**

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d’actions de la société mère ajusté des effets dilutifs des instruments financiers convertibles en circulation au cours de l’exercice.

Compte tenu de l’absence d’instruments financiers, le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

#### **4.5 Changements comptables**

N/A

#### **4.6 Variations de périmètre**

##### **4.6.1 Entrées de périmètre**

Le groupe Biosynex a pris le contrôle du groupe Prodiag le 24 juin 2015. La méthode de comptabilisation des produits et des charges en provenance du groupe Prodiag est explicitée dans le § 4.2.

##### **4.6.2 Sorties de périmètre**

Néant

##### **4.6.3 Changements de méthodes de consolidation**

Néant

#### **4.7 Événements post-clôture**

Néant

## 5 Explication des postes du bilan et de leurs variations

### 5.1 Ecarts d'acquisition

En K€	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	2015.12
Ecarts d'acquisition	1 856	15 334	-	-	-	-	-	17 191
Amt/dép. écarts d'acquisition	-	-	-	-	-1 426	-	-	-1 426
<b>Total Ecarts d'acquisition actifs</b>	<b>1 856</b>	<b>15 334</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1 426</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 765</b>

Détail des écarts d'acquisition :

#### Ecarts d'acquisition actifs

K€	Valeur Brute ouverture	Reclas. Valeur Brute	Amortissements cumulés ouverture	Reclas. Amortissements	Dotations 2015.12	Augm. Valeur Brute 2015.12	Sortie Valeur Brute 2015.12	Sortie Valeur Amortissement 2015.12	Amortissements cumulés 2015.12	Valeur Nette 2015.12
BIO SYNEX	7 101	-	-	-	-	8 234	(1)	-	-	15 335
BIO SYNEX DEUTSCHLAND	1 856	-	-	-	-1 426	-	-	-	-1 426	430
DECTRA PHARM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CONFORMA France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Ecarts d'acquisition a</b>	<b>8 957</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1 426</b>	<b>8 234</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1 426</b>	<b>15 765</b>

(1) mali technique de fusion All Diag affecté au fonds de commerce et rattaché aux écarts d'acquisition dans les comptes consolidés

### 5.2 Immobilisations incorporelles

K€	Ouverture	Augm.	Dimin.	Variations de Périmètre	Reclas.	2015.12
Frais de recherche	293	157	-	-	-	450
Concessions, brevets & droits similaires	295	141	-20	1 091	-	1 507
Fonds commercial	1 259	250	-252	-	-	1 257
Autres immobilisations incorporelles	1	-	-	-	-	1
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 848</b>	<b>548</b>	<b>-272</b>	<b>1 091</b>	<b>-</b>	<b>3 214</b>

K€	Ouverture	Dotations	Reprises Cessions	Variations de Périmètre	Reclas.	2015.12
Amt/Dép. frais de rech.	-188	-42	-	-79	-	-309
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-156	-14	-	-27	-	-197
Amt/Dép. autres immos incorp.	-1	-	-	-	-	-1
<b>Total Amt/dép. immobilisations incorp.</b>	<b>-345</b>	<b>-56</b>	<b>-</b>	<b>-106</b>	<b>-</b>	<b>-507</b>

	Ouverture	2015.12
<b>Immobilisations incorporelles (net)</b>	<b>1 503</b>	<b>2 707</b>

### 5.3 Immobilisations corporelles

K€	Ouverture	Augm.	Dimin.	Leaseback	Variations de Périmètre	Reclas.	2015.12
Constructions	1	-	-	-	1	-	2
Installations tech, matériel & outillage	1 338	88	-130	-	470	-	1 766
Autres immobilisations corporelles	610	80	-7	-	61	-	744
<b>Total Immobilisations corporelles - crédit bail</b>	<b>1 949</b>	<b>168</b>	<b>-137</b>	<b>-</b>	<b>532</b>	<b>-</b>	<b>2 512</b>

K€	Ouverture	Dotation	Reprise sur cessions	Variations de Périmètre	2015.12
Amt/Dép. Constructions		-1	-	-1	-2
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.		-921	-209	36	-1 094
Amt/Dép. autres immobilisations corp.		-393	-9	2	-454
<b>Total Amt/dép. immo corporelles - crédit bail</b>		<b>-1 315</b>	<b>-218</b>	<b>38</b>	<b>-1 550</b>

	Ouverture				2015.12
<b>Total Amt/dép. immo corporelles - crédit bail (net)</b>	<b>634</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>962</b>

### 5.4 Immobilisations financières

K€	Ouverture	Augm.	Dimin.	Variations de Périmètre	2015.12
Titres immobilisés	200	100	-200	-	100
Prêts et cautionnements	63	28	-	-	91
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>128</b>	<b>-200</b>	<b>50</b>	<b>191</b>

### 5.5 Titres mis en équivalence

Néant

## 5.6 Stocks

K€	Brut	Provision	2015.12
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	557	-0	557
Stocks -ppts finis et intermédiaires	146	-11	135
Stocks de marchandises	2 904	-111	2 793
<b>Total des stocks</b>	<b>3 607</b>	<b>-122</b>	<b>3 485</b>

## 5.7 Clients et comptes rattachés

K€	Brut	Provision	2015.12
Clients et comptes rattachés	4 920	-569	4 351
<b>TOTAL des Clients et comptes rattachés</b>	<b>4 920</b>	<b>-569</b>	<b>4 351</b>

## 5.8 Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provision	2015.12
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	129		129
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	10		10
Créances sur personnel & org. sociaux	25		25
Créances fiscales - hors IS - courant	404		404
Impôts différés - actif	1 738		1 738
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	209		209
Etat, Impôt sur les bénéfices (CIR) - courant	129		129
Autres créances - courant	121		121
Charges constatées d'avance	103		103
<b>Total Autres créances et comptes de régul.</b>	<b>2 868</b>	<b>-</b>	<b>2 868</b>

## 5.9 Impôts différés

L'impôt différé s'analyse de la façon suivante :

K€	Ouverture	Incidence résultat	Reclas.	2015.12
Impôts différés - actif	35	1 703	0	1 738
Impôts différés - passif	-	3	-	3
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>35</b>	<b>1 701</b>	<b>-</b>	<b>1 735</b>

➤ Ventilation des impôts différés par catégorie

K€	Ouverture	Incidence résultat	Autres	2015.12
Autres retraitements	68	7	-	75
Annulation Provisions réglementées	-74	-12	-	-87
Frais d'établissement	68	38	-	105
Annulation des écarts de conversion	-	-4	-	-4
Retraitement Crédit-bail	-27	-23	-	-49
Activation des reports déficitaires	-	1 695	-	1 695
<b>Solde net d'impôt différé par nature</b>	<b>35</b>	<b>1 701</b>	<b>-</b>	<b>1 735</b>

## 5.10 Variation des Capitaux propres

L'exercice 2015 est la première année où le groupe Biosynex élabore des comptes consolidés. A ce titre, nous ne présentons pas de tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2015 à titre exceptionnel.

## 5.11 Provisions pour risques et charges

en K€	Ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Variations de périmètre	2013.12
Provisions pour litiges	-	1	-	-	1
<b>Total provisions pour risques</b>	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>
Autres provisions pour charges	13	-	-	-	13
<b>Total provisions pour charges</b>	-	-	-	-	<b>13</b>
<b>Total provisions</b>	-	<b>1</b>	-	-	<b>14</b>

## 5.12 Emprunts et dettes financières

	Ouverture	AUGM.	DIMIN.	Variations des cours de change	Variation	Variations de Périmètre	Reclas.	2015.12
En K€								
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 197	230	-1 488	-	-	2 599	-	3 538
<b>Total Dettes financières MLT</b>	<b>2 197</b>	<b>230</b>	<b>-1 488</b>	-	-	<b>2 599</b>	-	<b>3 538</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	520	-	-	-	-34	958	-	1 444
<b>Total Dettes financières CT</b>	<b>520</b>	-	-	-	<b>-34</b>	<b>958</b>	-	<b>1 444</b>
<b>Total</b>	<b>2 717</b>	<b>230</b>	<b>-1 488</b>	-	<b>-34</b>	<b>3 557</b>	-	<b>4 982</b>

Echéancier des emprunts et dettes financières :

	2015.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès étabkuss. de crédit	3 530	2 021	1 417	92
Autres emprunts	8	8	-	-
<b>Total Dettes financières MLT</b>	<b>3 538</b>	<b>2 029</b>	<b>1 417</b>	<b>92</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 444	1 444	-	-
<b>Total Dettes financières CT</b>	<b>1 444</b>	<b>1 444</b>	-	-
<b>Total Dettes financières</b>	<b>4 982</b>	<b>3 473</b>	<b>1 417</b>	<b>92</b>

## 5.13 Fournisseurs

K€	2015.12	< 1 an
Dettes fournisseurs	3 023	3 023
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>3 023</b>	<b>3 023</b>

## 5.14 Autres dettes et comptes de régularisation

K€	2015.12	< 1 an
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	-	-
Clients et comptes rattachés	157	157
Dettes sociales	582	582
Dettes fiscales	342	342
Impôts différés	3	3
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-
Comptes courants passifs	274	274
Autres dettes	5	5
Intérêts courus sur dettes	-	-
Ecart de conversion - passif	-	-
Produits constatés d'avance	28	28
<b>Total dettes diverses</b>	<b>1 390</b>	<b>1 390</b>



## 6 Engagements hors bilan

Engagements donnés :

Engagements du groupe en matière d'indemnité de départ en retraite au 31 décembre 2015 : 50 K€. Ce montant représente la valeur de la dette actuarielle.

Engagements reçus :

N/A

## 7 Explication du compte de résultat

### 7.1 Charges de personnel et effectif

En K€	2015.12
Rémunérations du personnel	-3 173
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-1 166
Autres charges de personnel (dont CICE)	90
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>-4 249</b>

### 7.2 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En K€	2015.12
Charges d'intérêts sur emprunt	-185
Pertes de change	-65
Autres charges financières	-51
Dotations financières	22
<b>Total Charges financières</b>	<b>-279</b>

En K€	2015.12
Gains de change	45
Autres produits financiers	21
<b>Total Produits financiers</b>	<b>66</b>

### 7.3 Résultat exceptionnel

En K€	2015.12
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-43
VNC des immo. incorp. cédées	-19
VNC des immo. corp. cédées	-70
Autres charges exceptionnelles	-132
<i>Dot. aux prov. exceptionnelles</i>	-22
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>-285</b>

En K€	2015.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	17
Produits de cession d'immo. corp.	2
Autres produits exceptionnels	92
Transfert de charges exceptionnelles	25
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>135</b>

### 7.4 Charges impôt et preuve d'impôt

#### 7.4.1 Analyse de la charge d'impôt par nature

K€	2015.12
Impôts différés	1 694
Impôt exigible	-122
Carry-back	2
Autres CIR non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	129
<b>Total Impôt sur les bénéfices</b>	<b>1 703</b>

### 7.4.2 Preuve d'impôt

Cette preuve d'impôt consiste à faire le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur. La preuve d'impôt est présentée dans le tableau suivant :

	2015.12	
	Base	IS
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>-336</b>	
Impôts exigibles	122	
Impôts différés	-1 694	
Crédits d'impôts / carry-back	-131	
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>-2 039</b>	<b>-680</b>
Ecritures de conso		659
Incidence taux (taux réduit, sociétés étrangères,...)		13
Incidence de l'activation d'une créance d'IS		-1 695
<b>Impôts comptabilisés</b>		<b>-1 703</b>

## **8 Autres informations**

### **8.1 Faits caractéristiques de l'exercice**

Fusion de Biosynex SA, société absorbante, et de Prodiag SAS, société absorbée, par décision du 24 juin 2015 (voir § 3.1).

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration du 9 novembre 2015, le capital de Biosynex SA a été augmenté en numéraire de 82.109,80 € pour le porter de 535.499,30 € (ancienne mention) à 617.609,10 € par l'émission de 821.098 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 € au prix de 2,75 € par action, soit une prime d'émission de 2,65 € par action.

Fusion de Biosynex SA, société absorbante, et de All Diag SAS, société absorbée, par décision du 31 décembre 2015 (voir § 3.1).

### **8.2 Evénements postérieurs à la clôture**

N/A

## 9 ANNEXES

### 9.1 Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés

En euros	TOTAL	BIOSYNEX	BIOSYNEX DEUTSCHLAND	DECTRAPHARM	CONFORMA
<b>Résultat social</b>	- 28	- 364	- 21	278	79
Prov. Reg	37	37			
Ecart de conv	13	5	8		
CB	68	68			
Autres	- 113	-116		3	
<b>Total retraitements</b>	5	6	8	3	-
Dép et prov internes	1 000	1 000		-	-
Dividendes IG	- 1 330	-1 330	-	-	-
PV/MV IG	- 250	-250	-	-	-
<b>Total neutral</b>	- 580	- 580	-	-	-
ID sur retraitements conso.	2	2	-3	-1	-
Activ. Report déficit	1 695	1 695	-	-	-
<b>Total ID</b>	1 693	1 697	3	1	0
Amort. Ecart d'acq	- 1 426	-	-1 426	-	-
<b>Total groupe</b>	- 336	747	1 442	280	79